

# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

## MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE ARTICLE 28 DU CODE DES MARCHES PUBLICS

\*\*\*\*\*

### PRESTATIONS DE SERVICE POUR LE DENEIGEMENT DE L'AERODROME BARCELONNETTE –ST PONS

#### 1- Nom et Adresse de l'Organisme Acheteur :

Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye »  
4 Avenue des Trois Frères Arnaud  
04 400 BARCELONNETTE-

Tél : 04 92 81 28 23

Fax : 04 92 81 15 26

Mail : [administration@ubaye.com](mailto:administration@ubaye.com)

#### 2- Objet du marché :

Les prestations de service concernent le déneigement de l'aérodrome Barcelonnette- St Pons, conformément au cahier des charges, pour la période du 15 Décembre 2014 au 30 Avril 2015.

#### 3- Adresse à laquelle les documents et renseignements complémentaires peuvent être obtenus

Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye »  
4 Avenue des Trois Frères Arnaud  
04 400 BARCELONNETTE  
Tél : 04 92 81 28 23  
Fax : 04 92 81 15 26  
Mail : [administration@ubaye.com](mailto:administration@ubaye.com)

#### 4- Critères d'attribution :

- 1) Valeur technique du matériel mis en œuvre en adéquation avec la demande du Pouvoir Adjudicateur : 55%
- 2) Prix des prestations : 45 %

#### 5- Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date de réception des offres soit le Lundi 29 Septembre 2014 à 16h00.

#### 6- Date limite de réception des offres :

**Lundi 29 Septembre 2014 à 16h00.**

Le candidat transmet son offre sur pli cacheté portant les mentions suivantes :  
Les offres, seront adressées sous simple enveloppe :  
Offre pour : le déneigement de l'aérodrome Barcelonnette- St Pons

#### 7- Date d'envoi à la publication :

Site internet de la Collectivité : [www.ccvu.fr](http://www.ccvu.fr) le **30/07/2014**  
Affichage à la CCVU le **30/07/2014**  
BOAMP le **30/07/2014**